



Déclaration Liminaire CSA 09.04.2025

Madame la présidente,

Les craintes que nous exprimions dans notre précédente déclaration liminaire concernant l'orientation de notre administration se confirment.

Depuis sa prise de poste, les déclarations du Garde des Sceaux se multiplient et certaines commencent déjà à trouver leur déclinaison, augurant d'une politique du tout sécuritaire.

Dans ses communiqués, la CGT Insertion et Probation ne cesse de dénoncer les annonces populistes du Ministre et d'alerter sur les dérives de cette ligne politique, en apportant un éclairage basé tant sur des apports théoriques et expériences passées que sur les remontées des terrains.

Cette orientation politique se traduit de manière concrète par des choix budgétaires et des arbitrages en termes de ressources humaines. Ainsi, sur l'ensemble des postes de CPIP ouverts à la mobilité en 2025, 60 % viendront alimenter les postes en SPIP, les autres étant fléchés pour les CIRP/ DISP et Administration centrale. Au sein de la direction interrégionale de Paris, ce sont 12 postes sur 19 qui sont destinés à renforcer les services des renseignements pénitentiaires, soit 63% des postes. A contrario, seuls 5 postes sont prévus pour renforcer les SPIP sur l'ensemble de la région parisienne. Du jamais vu !

Par ailleurs, la CGT IP ne peut que s'interroger sur ce que sera la part du budget alloué à l'insertion.

Ces choix questionnent nécessairement le sens de nos missions et leurs répercussions sur les terrains, à savoir moins de moyens pour l'accompagnement de nos publics et une charge de travail accrue.

Madame la Présidente, depuis plusieurs mois, la CGT SPIP 94 vous alerte sur la dégradation de la situation RH de l'antenne de Fresnes qui engendre interrogations et souffrance au travail. Après consultation, les collègues ont demandé à être associés à une réflexion portant sur une réorganisation de l'antenne, tenant compte de la situation RH actuelle, laquelle n'est pas amenée à s'améliorer au vu de la note de mobilité récemment parue. La CGT SPIP 94 a porté cette demande et restera vigilante à ce que les propositions émanant des agent-es soient entendues et les engagements de la direction tenus.

Nous regrettons que le dialogue social qui a permis la mise en place d'un travail collaboratif sur ce point ne soit pas étendu à d'autres sujets, tel que le projet de note sur la mise en œuvre du télétravail présenté lors de ce CSA. En effet, la volonté d'harmoniser entre services, entre antennes se fait au détriment des spécificités locales.

Madame la présidente, tout comme vous, nous sommes attaché·es à la continuité du service public, à la cohésion et au collectif de travail, lesquels ne sauraient toutefois se réduire à l'instauration de taux de présence fondés sur la seule décision arbitraire du directeur interrégional.

En notre qualité de représentant·es du personnel et dans ce contexte politique préoccupant, nous vous demandons, Madame la Présidente, de rester à l'écoute de vos agents et de défendre leurs missions et leurs conditions de travail.

Les représentant·es du personnel CGT SPIP 94

Créteil, le 09.04.2025